



Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord

**lundi 20 novembre 2023, à 19h30,
au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel**

Bienvenue

Madame Elsa Placi, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la population. Environ 50 personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- Madame Placi Elsa, présidente
- Monsieur Dowd Charles, vice-président
- Monsieur Métral Thibaud, secrétaire
- Monsieur Marullo Simon, membre
- Madame Mangé Mylène, membre
- Monsieur Emery Jean-Pierre, membre, est excusé
- Madame Vannetti Maria Chiara, membre, est excusée

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Madame Wüthrich Sophie et Monsieur Obrist André s'annoncent pour cette tâche.

Bref rappel des outils à disposition

Charles Dowd remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Il explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

Présentation et mise au vote des mandats citoyens

Elsa Placi rappelle que le droit de vote est accordé aux citoyennes et citoyens habitant Neuchâtel Nord.

Premier mandat citoyen : Lieu convivial autour d'un compost de quartier

Danica Jones présente son mandat citoyen. Le tri et la valorisation des déchets consomment beaucoup d'énergie et de temps. Elle propose la création d'un point ou plusieurs points de recyclage unique avec un compost jardinier.

Deuxième mandat citoyen : Création d'une commission des aînés

Jean-Pierre Emery est absent et n'a pas pu présenter son mandat citoyen.

Troisième mandat citoyen : Distribution de graines de fleurs mellifères

Mylène Mangé présente son mandat citoyen. Elle propose que la Ville de Neuchâtel distribue des graines de fleurs mellifères à la population afin de favoriser la survie des abeilles. Un amendement est voté afin que la distribution se fasse « lors d'un évènement plutôt que dans les boîtes aux lettres ».

Quatrième mandat citoyen : Pour remédier à la chaleur en été et à la grisaille en automne/hiver : des trottoirs végétalisés

Regula Benz présente son mandat citoyen. Elle demande à ce qu'une étude soit faite pour végétaliser l'axe Rocher-Cadolles qui peut se transformer en îlot de chaleur en été. Un amendement est voté pour ajouter la possibilité de « végétaliser aussi les murs ».

Cinquième mandat citoyen : Diminuer les nuisances et risques liés au trafic automobile sur l'axe Avenue des Alpes

Diane Béguin présente son mandat citoyen. Elle constate une augmentation constante et considérable du trafic qui provoque des nuisances sur l'Avenue des Alpes. Elle demande une étude pour limiter ces nuisances, par exemple en passant à 30 km/h.

Sixième mandat citoyen : Rendons la rue du Rocher vivable

Raphaël Di Giusto présente son mandat citoyen. Pour améliorer la circulation et la sécurité, il souhaite que la vitesse sur la rue du Rocher soit abaissée à 30 km/h.

Septième mandat citoyen : Pour une mobilité piétonnière sereine à la rue des Sablons

Matthieu Vuille présente son mandat citoyen. Le mandat citoyen concerne les obstacles et entraves à la mobilité piétonnière sur le trottoir nord de la rue des Sablons. Plusieurs pistes sont exposées dans le but de trouver une solution.

Huitième mandat citoyen : Pour rappeler ce qu'est la fête de Noël, rétablir la coutume d'une sonnerie de cloches le 24 décembre, la veille de Noël

Jean-Pierre Emery est absent et n'a pas pu présenter son mandat citoyen.

Résultat des votes

Lieu convivial autour d'un compost de quartier: oui : 19 voix / non : 15 voix

Distribution de graines de fleurs mellifères:

- Amendement, distribution lors d'une évènement oui : 43 voix / non : 0 voix

Mandat citoyen amendé

oui : 42 voix / non : 0 voix

Pour remédier à la chaleur en été et à la grisaille en automne/hiver : des trottoirs végétalisés:

- Amendement, ajouter « végétaliser les murs » oui : 34 voix / non : 1 voix

Mandat citoyen amendé

oui : 44 voix / non : 0 voix

Diminuer les nuisances et risques liés au trafic automobile sur l'axe Avenue des Alpes:

oui : 39 voix / non : 0 voix

Rendons la rue du Rocher vivable:

oui : 42 voix / non : 0 voix

Pour une mobilité piétonnière sereine à la rue des Sablons:

oui : 42 voix / non : 0 voix

Présentation de la résolution

Extension de l'horaire de service du funiculaire Écluse-Plan le vendredi et samedi soir

Alexandra Ezquerra présente sa résolution. Elle demande au Conseil communal de soutenir sa demande auprès du Service cantonal des transports.

Résultat du vote

oui : 43 voix / non : 0 voix

Dépôt spontané d'une proposition

Charles Dowd rappelle que le dépôt spontané d'un mandat citoyen ou d'un projet citoyen doit se faire idéalement sur la base d'une idée déjà réfléchie. Cela permet d'avoir un avis de l'assemblée quant à la rentrée en matière pour la prochaine assemblée dans le but de déposer une proposition avant le prochain délai. En ce qui concerne la résolution, le caractère d'urgence doit être votée par l'assemblée afin de déterminer si elle doit être traitée le soir même ou renvoyée à la prochaine assemblée citoyenne.

- Raphaël Di Giusto explique sa proposition de mandat citoyen. Il propose une extension du funiculaire (Ecluse-Plan) jusqu'aux Cadolles,

Résultat du vote

oui : 37 voix / non : 0 voix

La proposition pour laquelle une entrée en matière a été votée sera portée à l'ordre du jour de la prochaine assemblée si elle est déposée, par écrit, auprès du guichet d'accueil jusqu'au délai du 22.02.2024.

Divers

Thibaud Métral prend la parole pour proposer de créer un groupe de travail concernant la mobilité dans le secteur Neuchâtel Nord. Ce groupe pourrait être accompagné par l'association Pro-Vélo. Le but de ce groupe serait de pouvoir proposer des mandats citoyens ou projets citoyens à l'avenir. Les personnes intéressées sont invitées à se retrouver à la fin de la séance.

Mylène Mangé se pose la question du suivi et de retours concernant les mandats citoyens.

Plusieurs personnes indiquent que la communication autour des assemblées citoyennes pourrait être améliorée.

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024

Assemblée du printemps : le mardi 12 mars. Délai de dépôt des propositions le jeudi 22 février 2024.

Assemblée d'automne : le mardi 1^{er} octobre. Délai de dépôt des propositions le jeudi 12 septembre 2024.

Ces dernières se dérouleront au Temple du Bas, Rue du Temple-Neuf 5, 2000 Neuchâtel, à 19h30.

La séance est levée à 21h30

Neuchâtel, le 21.11.2023

Gaudelin Suter

Rédacteur du procès-verbal